

Note de cadrage de la formation : Travail social et insertion socio-professionnelle

Éléments de contexte

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté vise à transformer notre modèle social, en prévenant la pauvreté dès la petite enfance d'une part et en accompagnant mieux vers l'emploi les personnes en situation de pauvreté d'autre part. L'inclusion dans l'emploi constitue en effet le premier gage de sortie de la pauvreté. Dans une logique « d'emploi / activité d'abord », l'accompagnement et l'émancipation sociale par l'emploi est une des ambitions majeures de la stratégie pauvreté. Le renforcement de l'efficacité de l'accompagnement constitue un objectif partagé des pouvoirs publics, de l'État, des collectivités territoriales et des acteurs associatifs. Aussi, pour être en mesure d'apporter des réponses concrètes, personnalisées et adaptées aux difficultés des personnes accompagnées, le travailleur social est invité à prendre en compte la globalité de la situation de la personne et à coordonner son action avec les professionnels d'autres champs d'intervention tels que l'emploi, l'insertion professionnelle et la formation notamment. La coordination entre les différents acteurs de l'insertion, notamment des travailleurs sociaux, constitue par ailleurs un des enjeux de la création du service public de l'insertion qui fait aujourd'hui l'objet d'une large concertation. Le groupe acte une approche non restrictive du public pouvant bénéficier d'un accompagnement socio-professionnel : l'ensemble des personnes orientées vers les services sociaux et non pas exclusivement les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ou les demandeurs d'emploi.

Public prioritaire de la formation

Les formations s'adressent en priorité aux travailleurs sociaux titulaires d'un des 5 diplômes d'Etat du travail social de niveau II (niveau 6 dans la nouvelle classification du cadre national des certifications professionnelles) ou I. Plus spécifiquement, la formation visera des travailleurs sociaux réalisant un accompagnement social généraliste et qui peuvent, dans ce cadre, être conduits à examiner la question de l'insertion professionnelle (avec un module sur les fondamentaux). Mais également des travailleurs sociaux directement impliqués sur des dispositifs (comme l'accompagnement global de Pôle emploi ou la Garantie jeunes, la référence de parcours...) les conduisant à intervenir régulièrement sur l'insertion socio-professionnelle des personnes qu'ils accompagnent, à la fois dans le cadre d'un accompagnement individuel et au travers de partenariats globaux.

Même si ces formations seront donc mises en place pour ce « public prioritaire », il sera possible (et même encouragé) d'élargir aux autres professionnels (ou à des cadres du travail social) si les contenus sont adaptés à leurs missions et à leurs besoins.

Objectifs / finalités de la formation

Les différents modules du plan de formation de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté doivent permettre aux travailleurs sociaux de faire le lien entre la thématique de formation qu'ils suivront et les objectifs globaux de valorisation du travail social recherchés dans le cadre de la stratégie. Pour atteindre cet objectif, tous les modules de formation devront débiter par une présentation des grands axes de la stratégie :

- les cinq engagements de la stratégie pauvreté (l'égalité des chances dès les premiers pas, garantir au quotidien les droits fondamentaux de l'enfant, un parcours de formation garanti pour tous les jeunes, des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité, investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi),
- les leviers pour réussir la mise en œuvre (un choc de participation, la rénovation du travail social, un pilotage à partir des territoires...).

Ainsi qu'une mise en perspective par rapport à la contribution que peut apporter le travail social :

- les axes du plan de formation et les principales évolutions attendues en matière de pratiques professionnelles,
- les réflexions à conduire sur les organisations pour créer un environnement favorable.

Sur la thématique spécifique de l'insertion socio-professionnelle :

- Acquérir / actualiser les connaissances des professionnels sur les dispositifs d'insertion professionnelle et de recherche d'emploi, et les partenaires intervenants dans ce champ
- Construire des représentations partagées entre les acteurs du travail social, de l'insertion professionnelle, de l'emploi et de l'entreprise
- Appréhender l'insertion suivant une logique de parcours
- Identifier son champ de compétences et celui des autres partenaires
- Aider les professionnels à mieux cerner la complémentarité et l'articulation entre les différents professionnels
- Développer la connaissance du monde de l'entreprise et du marché du travail en prise avec le territoire et en vue de favoriser la mise en place de relations avec les entreprises
- Faciliter la mise en place d'un réseau de partenaires en matière d'insertion socio-professionnelle pour créer des synergies sur le territoire
- Renforcer la capacité des travailleurs sociaux à accompagner vers et pendant l'emploi
- Savoir positionner la personne accompagnée comme un acteur à part entière de son parcours d'insertion socio-professionnelle

Connaissances et compétences à acquérir ou à renforcer dans le cadre de la formation

- Savoir identifier les acteurs, les ressources et les dispositifs existants au national et au local, dans le champ de l'insertion professionnelle ainsi que leur complémentarité. Connaître et reconnaître les missions de ses partenaires, savoir les mobiliser et savoir se positionner par rapport à leurs interventions et contributions
- Analyser avec la personne accompagnée ses besoins, ses aspirations, ses potentialités et ses compétences et être en mesure de les prendre en compte, en intégrant la réalité du marché de l'emploi du territoire
- Coordonner son action avec les autres professionnels
- Faciliter l'accès aux droits liés à l'activité professionnelle
- Mobiliser l'offre de services et les outils /dispositifs à disposition
- Orienter vers les acteurs pertinents par rapport au projet de la personne
- Contribuer à la mise en œuvre des actions définies conjointement avec la personne accompagnée

Pour les travailleurs sociaux plus impliqués sur les questions d'insertion socio-professionnelles :

- Savoir conduire une veille sur les évolutions des politiques d'insertion professionnelle (objectifs, acteurs, dispositifs, etc.)
- Savoir contribuer au développement de projets et de partenariats, notamment autour de pratiques inspirantes et d'expérimentations, dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle

Nous proposons deux modules de formation : **un module « Les fondamentaux de l'insertion professionnelle »** : *Les politiques d'insertion, les acteurs, outils et dispositifs à mobiliser pour accompagner une démarche de retour à l'emploi* et **un module « expert »** : *Accompagner les personnes dans la définition de leur projet d'insertion professionnelle et contribuer à sa mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec les acteurs de l'emploi.*

Module : Les fondamentaux de l'insertion socio-professionnelle

Les politiques d'insertion, les acteurs, outils et dispositifs à mobiliser pour accompagner une démarche de retour à l'emploi

Public prioritaire de ce module de formation :

Travailleurs sociaux ayant des fonctions supposant d'intégrer la dimension d'insertion professionnelle dans un accompagnement « généraliste » ou ayant besoin d'acquérir ou d'actualiser leurs connaissances et compétences générales sur le sujet

Le rôle d'un travailleur social pertinent en matière d'insertion professionnelle dans ce contexte : Il est en mesure d'établir avec la personne qu'il accompagne un état des lieux global de sa situation intégrant la dimension professionnelle. Il aide la personne à co-construire un projet pertinent pour un parcours adapté, en identifiant toutes ses compétences et potentialités. Il connaît les missions des différents partenaires de l'insertion professionnelle, de l'emploi et de la formation. Il utilise ses connaissances pour orienter la personne accompagnée de manière pertinente et sait coordonner son action avec les autres professionnels ainsi que sur le pouvoir d'agir de la personne comme un véritable levier.

Le travailleur social conserve son rôle « traditionnel » d'accompagnement de la personne vers plus d'autonomie dans une logique de contribuer à l'accès aux droits, de levée des freins et difficultés constatées par ailleurs (problèmes de santé, de logement, surendettement...). Compte tenu de la durée de formation, cette dernière sera consacrée à la thématique de l'insertion professionnelle stricto-sensu, même s'il sera rappelé aux stagiaires leur rôle sur les freins dits « périphériques » en matière d'accès à l'emploi.

Compétence : Savoir identifier les acteurs, les ressources et les dispositifs existants au national et au local ainsi que leur complémentarité

- Présentation des principaux objectifs des politiques d'emploi et d'insertion professionnelle en France
- Rappel des principales étapes historiques d'évolution de ces politiques et mise à jour en fonction de l'actualité
- Rappel du contexte socio-économique et des évolutions du marché de l'emploi au regard des besoins des employeurs, de la mutation des carrières professionnelles et du développement du travail indépendant.
- Cartographie générale des principaux acteurs de l'insertion socio-professionnelle et de l'emploi, de leurs compétences respectives et de leur articulation
- Les instances de pilotage et de régulation sur le territoire
- Cartographie des outils numériques mobilisables par les travailleurs sociaux
- Présentation des enjeux de l'insertion socio-professionnelle et de l'importance d'une articulation de l'ensemble des acteurs impliqués dans une logique de parcours (acteurs du social, santé, logement, insertion, emploi et monde de l'économie ...)
- Grands principes généraux d'organisation du futur service public de l'insertion (structuration, missions, moyens, responsabilités des différents acteurs qui le composent)
- Focus sur les dispositifs centraux d'insertion professionnelle (conditions d'accès, principales caractéristiques, etc.)
 1. *Les contrats et dispositifs d'accompagnement dans l'emploi*
 - Les parcours emploi-compétence
 - Les contrats en alternance
 - L'insertion par l'activité économique
 - La clause sociale
 - Etc.
 2. *Les dispositifs d'accompagnement*
 - La Garantie jeunes, le PACEA
 - Les différents dispositifs sur les compétences de base

- Dispositifs expérimentaux et pratiques inspirantes
 - L'accompagnement global
 - Garantie d'activité
3. *Les dispositifs de formation professionnelle*
- Le compte personnel de formation
 - Les dispositifs de formation spécifiques pour les demandeurs d'emploi (rémunération de fin de formation, etc.)
 - La validation des acquis de l'expérience
 - Etc.
4. Les dispositifs de reconversion
5. Les dispositifs d'inclusion par le travail indépendant :
- la création d'entreprise
 - connaissance des réseaux de financement et d'accompagnement à la création d'entreprise en direction des publics les plus éloignés de l'emploi salarié et/ou désirant créer leur propre activité et exclus du système bancaire classique.

Compétence : Connaître et reconnaître les missions de ses partenaires et savoir les mobiliser

- Présentation plus détaillée des principaux acteurs et de leurs responsabilités / offre de service à l'égard des personnes accompagnées (notamment les acteurs du service public de l'emploi, les acteurs associatifs et ceux du futur service public de l'insertion)
- Focus sur les métiers de l'insertion socio-professionnelle (missions d'un conseiller en insertion socio-professionnelle, mission et rôle des conseillers Pôle Emploi, référent de parcours)
- Les rôles et compétences respectifs des travailleurs sociaux et des acteurs de l'insertion professionnelle : présentation des attentes exprimées par ces acteurs et des attentes que les travailleurs sociaux peuvent exprimer à leur égard
- Conseils pour identifier les droits spécifiques à des territoires donnés ou à des dispositifs d'insertion socio-professionnelle

Compétence : Analyser les besoins, les aspirations, les potentialités et les compétences de la personne accompagnée et être en mesure de les prendre en compte

- Travail sur l'estime de soi, la confiance en soi et leurs impacts dans l'accompagnement vers l'emploi
- Intégrer les grands principes de la participation du pouvoir d'agir dans les actions d'accompagnement vers l'emploi
- Rappel des principaux atouts et des freins périphériques potentiels (notamment sur les questions de mobilité) à identifier dans la perspective d'une recherche d'emploi
- Présentation des principaux outils méthodologiques existants pour établir et formaliser un point de la situation au regard de l'insertion professionnelle
- Présentation des principaux outils de recherche d'emploi et des techniques de candidatures
- Sensibilisation aux méthodes et outils de valorisation des compétences et des potentialités de la personne

**Compétence : Mobiliser l'offre de services et les outils /dispositifs à disposition
Orienter vers les acteurs pertinents par rapport au projet de la personne**

- Eléments méthodologiques pour réaliser un état des lieux des acteurs de l'insertion professionnelle présents sur son territoire (lien à établir avec les modules de formation relatifs aux territoires) : ressources et outils potentiellement disponibles, conseils pour apprendre à les connaître et identifier les conditions d'accès
- Connaissance des informations utiles à partager pour une orientation pertinente vers les acteurs de l'insertion professionnelle, notamment éléments utiles à reprendre dans le respect du partage d'informations et des bonnes pratiques de confidentialité

- Formaliser le parcours et permettre un échange d'informations en lien avec la personne accompagnée
- Etre sensibilisé aux questions d'insertion numérique (lien à établir avec le module de formation spécifique)
- Avoir une vision complète de l'offre de service visant à la fois à lever les freins périphériques à l'emploi (accompagnement médico-social, accès aux droits, hébergement /logement) et accompagner vers l'emploi (formation, IAE, autres offres d'accompagnement)

Module « expert »

Accompagner les personnes dans la définition de leur projet d'insertion professionnelle et contribuer à sa mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec les acteurs de l'emploi

Public prioritaire de la formation :

Travailleurs sociaux impliqués dans un partenariat avec les acteurs de l'insertion professionnelle, amenés à orienter et à contribuer à la mise en œuvre de projet d'insertion professionnelle et maîtrisant les « fondamentaux » de l'insertion socio-professionnelle

Le rôle pertinent d'un travailleur social dans ce contexte : dans le cadre de l'accompagnement individuel qu'il assure, il intègre systématiquement la question de l'insertion professionnelle et sait coordonner son action avec les autres professionnels en partageant et recueillant l'information utile. Il met également en place des actions collectives ayant pour finalité, unique ou intégrée, de contribuer à l'insertion professionnelle, dans une logique plus globale d'accompagnement. Enfin il contribue à développer des partenariats avec les acteurs de l'insertion professionnelle, de l'emploi et de la formation, notamment au travers d'expérimentations sur des pratiques d'insertion socio-professionnelles innovantes, expérimentations auxquelles il participe et qu'il peut même inciter. Enfin, il participe à l'évaluation des organisations et des actions d'insertion socio-professionnelle conduites sur son territoire, en proposant des pistes d'amélioration.

A noter que le travailleur social conserve évidemment son rôle traditionnel d'accompagnement de la personne vers plus d'autonomie dans une logique de levée des freins et difficultés constatées par ailleurs (problèmes de santé, de logement, surendettement...). Compte tenu de la durée de formation, cette dernière sera consacrée à la thématique de l'insertion professionnelle stricto-sensu, même s'il sera rappelé aux stagiaires leur rôle sur les freins dits « périphériques » en matière d'accès à l'emploi.

Compétence : Savoir identifier les acteurs, les ressources et les dispositifs existants au national et au local ainsi que leur complémentarité

- Actualisation des enjeux de l'insertion socio-professionnelle et l'importance d'une articulation de l'ensemble des acteurs impliqués dans une logique de parcours (social, santé, logement, insertion, ...)
- Présentation des nouvelles orientations définies dans le cadre du service public de l'insertion
- Rappel du contexte socio-économique et des évolutions du marché de l'emploi au regard des besoins des employeurs, de la mutation des carrières professionnelles et du développement du travail indépendant.
- Rappel de la cartographie des principaux acteurs de l'insertion professionnelle et de l'emploi, de leurs compétences respectives et de leur articulation
- Maîtrise des outils de veille stratégique en lien avec l'emploi
- Connaissance approfondie des dispositifs expérimentaux et de leurs résultats dans un but d'essai
- Conseils méthodologiques pour établir un état des lieux de la situation du marché de l'emploi sur le territoire considéré : méthodologie de recherche, les outils disponibles, connaissance des différents bassins d'emploi et de leur dynamique, métiers en tension
- Conseils méthodologiques pour assurer un suivi vers et dans l'emploi
- Présentation des outils de partage de données entre les principaux acteurs de l'insertion (Pôle emploi, CAF, CD)

Compétence : Connaître et reconnaître les missions de ses partenaires et savoir les mobiliser

- Les rôles et compétences respectifs des travailleurs sociaux et des acteurs de l'insertion professionnelle : présentation des attentes exprimées par ces acteurs à l'égard des travailleurs sociaux, y compris les entreprises (en général et sur des démarches partenariales les plus emblématiques comme l'accompagnement global) et échanges sur les attentes que les travailleurs sociaux peuvent exprimer vis-à-vis de ces acteurs
- Les modalités pertinentes de formalisation pour faciliter l'accompagnement après orientation
- Les outils et ressources disponibles pour une veille régulière sur ces sujets.

Compétence : Analyser les besoins, les aspirations, les potentialités et les compétences de la personne accompagnée et être en mesure de les prendre en compte

- Rappel sur les principaux outils méthodologiques existants pour établir et formaliser un point de la situation au regard de l'insertion professionnelle
- Eléments méthodologiques pour accompagner la personne dans la formalisation d'un premier projet d'insertion professionnelle, dans le cadre d'un projet global (en intégrant également des éléments de temporalité comme la durée de privation de l'emploi et le temps envisagé pour la mise en œuvre d'un projet réaliste)
- Echanges sur les postures professionnelles ouvertes, avec des rappels sur les principes et les méthodes d'implication de la personne accompagnée, pour un véritable projet permettant et renforçant le pouvoir d'agir de la personne (lien à établir avec les modules de formation sur la participation des personnes accompagnées)
- Présentation des principaux outils existants pour valoriser les compétences et les potentialités (lien à établir avec un module de formation spécifique du CNFPT sur ces questions), en vue d'un emploi salarié ou indépendant.
- Rappel sur les principaux outils de recherche d'emploi existants et des techniques de candidatures

Compétence : Coordonner son action avec les autres partenaires

Orienter vers les acteurs pertinents par rapport au projet et aux interrogations

Savoir formaliser pour garantir la traçabilité et l'historique de l'accompagnement réalisé

- Formaliser les principaux retours dans le cadre d'un document utile pour faciliter l'orientation
- Présenter les démarches et instances de coordination existantes dans le champ de l'insertion professionnelle.
- Focus sur la démarche de « référent de parcours » (lien à établir avec d'éventuels modules de formation sur le sujet)
- Conseils pratiques pour développer des partenariats opérationnels dans le champ de l'insertion professionnelle (notamment pour faciliter les orientations puis assurer une information réciproque sur les actions d'accompagnement mises en place) comme pour les fondamentaux

Compétence : Mobiliser l'offre de services et les outils /dispositifs à disposition

Orienter vers les acteurs pertinents par rapport au projet et aux interrogations

- Focus sur l'accompagnement global, la garantie d'activité départementale en insistant sur les objectifs, les enjeux, les finalités et les modalités d'orientation dans le dispositif et sur le rôle du travailleur social dans ce cadre
- Focus sur la garantie jeunes, en insistant sur les enjeux, les modalités d'orientation dans le dispositif et sur le rôle du travailleur social dans ce cadre
- Focus sur l'intérêt du « travail social collectif » dans le cadre de l'insertion professionnelle : présentation de pratiques inspirantes
 - Sensibilisation au travail indépendant comme vecteur d'inclusion sociale, économique et financière :
 - Rencontres avec des créateurs d'entreprise anciens BRSA/ jeunes/demandeurs d'emploi...,
 - Présentation des dispositifs de financement et d'accompagnement par les réseaux de la création d'entreprise qui sont en lien avec les publics éloignés de l'emploi salarié et/ou désirant créer leur propre activité et exclus du système bancaire classique.

Compétence : Contribuer à la mise en œuvre des actions définies conjointement avec la personne accompagnée

- Présentation des outils et procédures pour assurer un suivi des actions mises en place par les partenaires
- Présentation des pratiques d'échanges réguliers avec les personnes accompagnées pour un retour sur le déroulé des actions (y compris en entreprise) et pour, le cas échéant, actualiser le projet d'insertion professionnelle

Compétence : contribuer au développement de projets et de partenariats, notamment autour de pratiques inspirantes et d'expérimentations, dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle

- Présentation de pratiques inspirantes et d'expérimentations innovantes dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle (et des travaux d'évaluation de ces différentes pratiques et expérimentations)
- Précisions sur les spécificités de la gestion de projet dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle

Modalités pédagogiques envisagées

Les établissements de formation qui seront finalement retenus pour délivrer ces formations conserveront évidemment une liberté pédagogique pour définir les modalités leur apparaissant les plus pertinentes pour atteindre les objectifs fixés à cette formation.

Compte tenu de ces objectifs, les membres du groupe de travail recommandent néanmoins que les formations intègrent :

- Des interventions d'acteurs de l'insertion professionnelle ou de l'emploi pour une présentation vivante des pratiques concrètement mises en œuvre et des échanges ;
- L'organisation de temps d'analyse des pratiques permettant aux professionnels formés de mettre en perspective les enseignements théoriques apportés avec leurs pratiques ;
- Des formations découpées entre plusieurs périodes, les temps d'intersession pouvant donner lieu, sur chacun des deux modules, à des travaux permettant de mettre en perspective les enseignements théoriques apportés, notamment pour intégrer une dimension territoriale concrète. La formule de « formations – actions » permet une analyse des pratiques, notamment par la réalisation d'un diagnostic du territoire entre les deux modules, pour le module expert. Les établissements de formation seront libres d'adapter la durée à ce qui leur paraîtra pertinent au regard du contenu prévu, dans la limite de 5 jours maximum.

L'intervention dans le cadre de ces formations de personnes accompagnées ou de travailleurs pairs (ayant pris du recul avec leur situation personnelle, dans des conditions adaptées à définir, notamment en lien avec les travaux conduits sur la participation des personnes) serait également particulièrement pertinente dans une volonté de mise en perspective et d'analyse des pratiques professionnelles, avec l'apport d'un point de vue et de savoirs spécifiques différents.

Les formations croisées et interinstitutionnelles réunissant des travailleurs sociaux de structures et institutions différentes seraient par ailleurs un bon outil permettant de décroïsonner les approches et de renforcer la connaissance réciproque des acteurs locaux.